

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérés alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
 Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec
 ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
 \$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
 Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
 \$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Le sanctuaire de Notre Dame de Lourdes à St Sauveur de Québec.—Bénédiction de trois cloches à l'église paroissiale de Ste Louise des Aulnais.—Changements du personnel des Séminaires de Québec, Chicoutimi, Nicolet, et du Collège de Lévis.—Guérison miraculeuse à la Bonne Sainte Anne de Beaupré.—Liste des degrés et diplômes donnés à l'Université Laval, à la fin de l'année académique 1882-83.—M. Adolphe Dionne et Chs François Roy, de Ste Anne de la Pocatière, admis à la pratique du droit.—La colonisation sous le patronage de la Société de colonisation du Diocèse de Montréal; le Révd Père Z. Resther reçoit le plus grand encouragement, dans le but de favoriser le mouvement colonisateur.

Causerie Agricole : Des innovations sur une ferme.—Introduction d'instruments d'agriculture sur une ferme; nécessité de mettre ces instruments constamment à l'abri des mauvais temps; se défier des étrangers qui parcourent les campagnes pour la vente d'instruments d'agriculture et de ne pas signer de billets promissoires ou autres engagements à l'égard de gens qui sont entièrement inconnus.

Sujets divers : Avantages de l'établissement des hourreries dans la Province de Québec.—Le lavage du beurre.—Moyen de détruire les larves des papillons blancs qui s'attaquent aux choux.—Emploi de l'alun pour la destruction des mouches à patates et des larves qui s'attaquent aux choux.—Moyen de prévenir la maladie vulgairement appelée: la patate, qui fait un dommage considérable aux choux.—Emploi du bran de scie pour la culture.

Bibliographies : Petite Faune entomologique du Canada, et particulièrement de la Province de Québec, comprenant les Hétéroptères, par M. l'abbé L. Provancher.—Prix du volume, \$2.—Le Chanoine des Familles, en vente chez MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal.—Prix, 30 cts.

Choses et autres : Ce que l'on rapporte d'une loterie qui est en permanence à la Louisiane.—Conseils aux cultivateurs.—Les fraises Sharpless provenant de la pépinière de M. Auguste Dupuis, du Village des Aulnais, comté de Pislet.—Plantation à la pépinière de M. Dupuis et au Manoir de l'Hon. M. Dionne.—M. l'abbé L. Provancher nommé à un emploi au Département de l'agriculture à Québec.

Recettes : Moyen de s'assurer si un cheval est atteint de la morve.—Moyen de prévenir la pépie chez les poulets.

REVUE DE LA SEMAINE

Le sanctuaire de Notre Dame de Lourdes à St Sauveur de Québec.—Pour l'information de nos lecteurs qui désirent faire un pèlerinage à ce nouveau Temple dédié à Notre-Dame de Lourdes, nous publions la lettre suivante du Révd Père J. Ad. Tortel, Supérieur des Oblats de Marie Immaculée, à St Sauveur de Québec :

Monsieur le Rédacteur,

Je reçois de Rome un Rescrit que vous serez bien aise de faire connaître à vos lecteurs et dont voici la teneur :

N. T. S. Père le Pape Léon XIII, dans une audience du 26 mai 1883, voulant favoriser la piété à l'occasion du 25ème anniversaire de l'apparition de Notre-Dame de Lourdes, accorde une indulgence plénière applicable aux défunts. Cette indulgence pourra se gagner une fois cette année, pendant le mois de juillet, par tous les fidèles qui, s'étant confessés et ayant communie, visiteront dévotement le sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes à St Sauveur de Québec, et prieront dans ce sanctuaire pendant quelque temps à l'intention de Sa Sainteté.

Donné à Rome au Secrétaire de la S. C. des Indulgences, le 26 mai 1883.

CARDINAL OREGIA DE S. STEPH,

Préfet.

Vu et reconnu, 21 juin 1883.

CYR. LÉGARÉ,

Vicaire Général.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

J. AD. TORTÉL, Sup. O. M. I.

Saint-Sauveur, 23 juin 1883.

— Le 8 juillet courant avait lieu à Ste Louise des Aulnais la bénédiction de trois cloches destinées à l'église de cette paroisse. Le Révd M. Chs Trudel,

A. L. MARRAS, IMPR. L'ASSOMPTION

supérieur du Collège de Ste Anne de la Pocatière, présidait à cette cérémonie. Le Révd M. Chs Baillargeon, curé de St Paschal, fit le sermon de circonstance. Les parrains et les marraines étaient au nombre de vingt-quatre. Le poids de ces cloches est de 1,200 livres, 900 livres et 600 livres. Elles ont coûté \$12,000.

— Voici les changements qui doivent avoir lieu aux Séminaires de Québec, de Chicoutimi et de Nicolet, de même qu'au Collège de Lévis :

Séminaire de Québec.—Supérieur, M. le Grand-Vicaire T. Hamel ; Directeur du Grand Séminaire, MM. E. Méthot ; Directeur du Petit Séminaire, M. C. Gagnon ; Préfet des études, M. L. N. Bégin ; Assistant-directeur du Grand Séminaire, M. Labrecque. M. le Supérieur du Séminaire est *ex officio* Recteur de l'Université Laval.

Séminaire de Chicoutimi.—Supérieur, M. A. Fafard ; Professeur d'Écriture Sainte, M. J. Dion ; Préfet des études, M. V. A. Huart ; Procureur, M. T. Roberge ; Directeur du Petit Séminaire, M. J. T. Roy ; Professeur de musique, de dessin et d'opérations commerciales, M. D. O. R. Dufresne.

Séminaire de Nicolet.—M. Isaac Gélinas, vient d'être nommé Supérieur.

Collège de Lévis.—M. G. E. Sauvageau, Supérieur ; M. Fortier, Directeur des écoliers ; M. L. P. Beaulieu, Directeur des Ecclésiastiques ; M. C. E. Carrier, Procureur ; M. A. Beaulieu, assistant Procureur, et M. A. Pampalon, adjoint comme prêtre auxiliaire. On nous informe que le Révd M. Fernand Dupuis, récemment arrivé de Rome, sera attaché à cette institution.

Il n'y a pas de changements au Collège de Ste Anne.

Guérison miraculeuse.—Nous lisons dans la *Gazette de Joliette* :

Les personnes qui ont pris part au dernier grand pèlerinage à la bonne Ste Anne de Beaupré ont été témoins d'un miracle éclatant.

Une dame de Ste Mélanie de Daillebont, à trois lieues de Joliette, l'épouse de M. Louis Clermont, était malade depuis près de 4 ans. Elle souffrait d'une paralysie accompagnée de douleurs rhumatismales dans les jambes, ce qui la faisait beaucoup souffrir et la mettait dans l'impossibilité de marcher seule et de vaquer à ses occupations journalières et au ménage de sa maison. Elle avait recours aux béquilles et à l'assistance toujours nécessaire d'une autre personne pour la soutenir en marchant. Elle avait déjà fait deux pèlerinages à la Bonne Sainte Anne, mais sa foi n'avait jamais été ébranlée par l'insuccès.

Cette année, elle prit part au pèlerinage du 21 courant. Il y avait plus de 800 pèlerins dans ce dernier voyage à Ste Anne de Beaupré. Après la Sainte-Communions, elle se mit à pleurer à chaudes larmes, et elle redoubla de fervour et de dévotion envers celle de qui elle attendait une si grande faveur.

Le temps de la vénération des saintes reliques arriva, et son mari la conduisit à la balustrade pour y accomplir ce devoir et cette dévotion. L'assistance était toute émue à la vue de cette pauvre femme qui versait des larmes abondantes au milieu de la prière et des invocations à la Bonne Ste Anne.

Après la bénédiction des saintes reliques elle se mit à crier "je suis guérie, je suis guérie, merci Ste-Anne,

je ne méritais pas une si grande faveur ; merci Ste-Anne, je publierai votre puissance et votre protection."

Elle n'a cessé pendant un quart d'heure de crier qu'elle était guérie, et le curé et les autres prêtres présents eurent beaucoup de peine à maîtriser l'émotion qu'elle éprouvait.

Le scène a été saisissante d'émotion parmi tous ces pèlerins ; les uns pleuraient à chaudes larmes, et les autres chantaient des cantiques d'actions de grâces.

Madame Clermont a laissé ses béquilles sur la balustrade, et elle est revenue reprendre sa place dans la nef, sans l'aide de son mari, à la grande admiration des pèlerins qui chantaient le *Te Deum*.

Ceci a été raconté à M. l'écrivain de la *Gazette de Joliette*, par des témoins oculaires de ce miracle.

D'ailleurs, Mme Clermont de Ste-Mélanie, peut aujourd'hui donner les preuves de sa guérison à tous ceux qui l'ont vue et qui l'ont connue depuis quatre ans.

Liste des degrés et diplômes donnés à l'Université Laval, à la fin de l'année académique 1882-83.—Docteur en droit.—L'honorable juge Adolphe Basile Routhier, L. D.

Docteurs en médecine.—MM. le prof. Edwin Turcot, Alfred Pinault, Ephrem Lessard, Salluste Roy, Arthur DeBlois, Charles Henri Simard, Théophile Paré, Emile Sylvain, section de Québec ; MM. André Samuel Brien, Arthur Joseph-Evariste Cormier, Frank Devlin, François-Xavier Gagnier, Jérôme-David Gauthier, Joseph-Octave Goyette, Arthur Joyal, Joseph Leroux, Avila-Romuald Lemire Marsolais, section de Montréal.

Docteurs ès Lettres.—M. le Dr Joseph Charles Taché, MM. les abbés Louis-Édouard Bois et Cyprien Tanguay.

Licenciés en théologie.—MM. Patrick Sarstfield O'Ryan, Lachlan Macpherson.

Licenciés en droit.—MM. Gilbert Miville Dechesne, Ernest Chouinard, Arthur Ernest Mountain, Adolphe Dionne, Alphonse Bernier, Eusèbe Balloau, section de Québec ; M. Alexandre Jodoin, section de Montréal.

Licenciés en médecine.—MM. Emile Sirois, Edmond Boulanger, Chs. Eusèbe Lemieux, Geo. William Lachaine Jolicœur, Edmond Perron, section de Québec ; MM. Edmond Bastien, Felix-Gustave Lafontaine, Jos. Wilfrid Provost, section de Montréal.

Maître ès arts.—Rév. M. Cléophas Gagnon, du séminaire de Québec ; Révds. MM. Louis Richard, Raymond Caisse, Téléphore Taslèche, du séminaire des Trois Rivières.

Bachelier en théologie.—M. Jos. Mario Alphonse Genest.

Bacheliers en droit.—MM. Chs Isaïe Labrie, Alphonse Stanislas Garneau, Louis-Rodolphe Roy, Joseph-Daniel Pramadon, Chs François Roy, Rodolphe-Alfred Drapeau, Pierre-Antoine Bidégare, Amédée-Joseph Chénost Beaubien, Edmond Lortie, section de Québec ; MM. Joseph-Octave Pelland, Jos. Thomas Rivard Loranger, Charles de Lanaudière, Etienne Chs Patrice Gny, Pierre Leclerc, Joseph Solyme Poulin, section de Montréal.

Bacheliers en médecine.—MM. Etienne Gosselin, Si-froy Dumont, Frédéric Stanislas Caron, Louis-François

Lepage, Pierre Monat, Michel-Henri Brophy, Jean-Baptiste Octave-Léon Noël, section de Québec; M. Arthur Joyal, section de Montréal.

Bacheliers ès-arts.—MM. Rosario Morissotto, Nazaire Olivier, Joseph Clovis Arsenault, Patrick Dunkin, du séminaire de Québec; MM. Jos. Levassour, Louis Bacon, Lucien Gauvreau, du Collège de Sainte Anne; MM. Pierre Marchildon, François Boulay, du séminaire des Trois-Rivières; MM. Dorotée Fournier, Louis Joseph Octave Sirois, Jean-Baptiste Bélanger, Jean-Baptiste Ruest, du séminaire de Rimouski.

Bacheliers ès-lettres.—MM. Edouard Letendre, Louis-Albert Ranvoysé-Roussseau, du séminaire de Québec; M. Horace-Ernest Choquette, du séminaire de Saint-Hyacinthe; MM. Wilfrid Larose, Auguste Rocher, du Collège de l'Assomption.

Bacheliers ès sciences.—Thélosphore Simard, Jos. Adéard-Alfred Castonguay, Frs-Joseph Langlais, F. X. Alfred Roy, Jos. Ulric East, du séminaire de Québec; M. Honoré Garceau, du séminaire des Trois-Rivières; M. Antoine Langis, du séminaire de Rimouski.

Prix Morin.—1er prix, 2e année, MM. Pierre Monat, Léon Noël, *ex æquo*; 2e prix, 2e année, MM. Louis-François Lepage, Eugène Larue, *ex æquo*.

1er prix, 4e année, M. Théophile Paré; 2e prix, 4e année, M. Henri Simard.

Prix Sewell.—M. Henri Simard.

Prix Tessier.—1er Prix, M. Gilbert Miville Dechesne; 2e prix, M. Adolphe Dionne.

Médailles Lorne.—Médaille d'or, M. Gilbert Miville Dechesne; médaille d'argent, M. Arthur Ernest Mountain.

Admission à la pratique du Droit.—Nous avons le plaisir d'annoncer que M. Chs François Roy fils du regretté M. Chs F. Roy, ex député du comté de Kamouraska, et M. Adolphe Dionne, fils de l'Hon. M. E. Dionne, Ministre de l'Agriculture, viennent d'être admis à la pratique d'avocat, après avoir subi un brillant examen devant le Bureau des examinateurs du Barreau de Québec. Il y a quelques semaines, M. Dionne obtenait de l'Université Laval le diplôme de *licencié en droit*, et le 2e *Prix Tessier* qui ne se donne qu'à l'élève qui a obtenu la plus grande somme de bonnes notes aux examens de terme ordinaires durant les trois années d'étude du droit. Dans le même temps M. Roy obtenait le titre de *Bachelier en droit*, qui ne se donne qu'à celui qui a subi tous les examens avec succès à la fin des trois années d'étude du droit. Nos félicitations à nos deux jeunes amis et anciens élèves du Collège de Ste Anne, avec nos meilleurs souhaits de succès dans leur nouvelle carrière comme avocats.

La colonisation sous le patronage de la Société de colonisation du Diocèse de Montréal.—Le Rév. Père Rasther écrit ce qui suit à l'un des directeurs de la société touchant son œuvre:

Je dois dire que depuis quatre ou cinq dimanches j'ai remarqué que le nombre des zéloteurs et zélatrices augmente d'une station à l'autre.

Ainsi dimanche dernier à l'Assomption nous avons distribué cent livrets de chef de dizaines. Que ces personnes mettent tant soit peu d'activité dans l'exercice de leur rôle, voilà une paroisse qui pour sa part, (sans parler de quêtes que j'ai faites moi-même), don-

nerait tous les ans la somme de \$100.00. Et cent paroisses comme cela ???

L'Assomption est la paroisse où jusqu'à ce jour nous avons enrôlé le plus grand nombre de membres de la société de colonisation.

Le zèle des principaux citoyens de l'Assomption à prendre des livrets est au-dessus de tout éloge. Dès dimanche soir plusieurs zélateurs avaient déjà rempli leurs listes et venaient en donner le montant à M. le Curé.

Les élèves du Couvent et du Collège méritent une mention honorable pour le zèle qu'ils ont montré à s'inscrire comme zélateurs. Je suis convaincu que ces élèves, après les vacances, auront tous collecté leurs billots, et qu'ils se feront une fête de témoigner par là à leurs supérieurs et à M. le Curé l'intérêt qu'ils portent à la colonisation et leur zèle pour cette grande œuvre patriotique.

Des personnes qui s'intéressent à la colonisation, et qui ne peuvent pas absolument se faire chefs de dizaine sont venues prendre des livrets qu'elles ont payés sur le champ, pour elles seules, pour s'assurer pendant dix ans le bénéfice de la messe qui se dit tous les vendredis matin à 6 hrs, dans l'église du Gesù à Montréal pour tous les membres vivants et défunts de la société de colonisation.

M. le Curé de Ste Geneviève où je suis allé le dimanche de la Trinité et où nous avons distribué 60 livrets (ce qui représente 600 associés, ou si l'on veut \$60.00) m'a déjà fait parvenir la collection de trente-sept livrets, soit \$37.

Je profite de l'occasion pour faire mes plus reconnaissants remerciements à la paroisse de Ste Geneviève; et je prie le Sacré Cœur de Jésus que cet exemple soit suivi partout.

Il y a quelques personnes qui, à part leur contribution à la collecte, m'ont fait parvenir, *par lettres anonymes*, de généreuses offrandes. Que la modestie de ces bienfaiteurs de mon œuvre me pardonne de révéler, sans pourtant les compromettre, ce que fait leur main droite à l'insu de la gauche. Celui qui lit dans le secret des cœurs rendra un jour ce qu'ils ont caché à la lumière.

CAUSERIE AGRICOLE

LES INNOVATIONS SUR UNE FERME.

Lorsqu'on trouve convenable de faire quelques innovations sur une ferme, comme par exemple introduire un instrument nouveau, le cultivateur désireux de voir réussir son projet devra lui-même le premier essayer le nouvel instrument, pour en reconnaître tout le mérite; pour cela il faut qu'il soit lui-même habile dans le maniement de cet instrument.

Par exemple, les faucheuses se généralisent aujourd'hui avec une grande rapidité. Cependant, les premières années, on les regardait avec dédain. Quelques cultivateurs intelligents ont compris les avantages considérables qu'ils retireraient par l'usage de ces instruments. En conséquence ils les ont fait essayer, ils ont réussi même à les faire fonctionner très bien, et de ce moment les faucheuses ont fait des progrès rapides.

On se demande parfois pourquoi les améliorations ne sont pas plus avancées dans notre culture, pourquoi le progrès est si lent, et pourquoi les améliorations de toutes sortes ont tant d'adversaires. C'est qu'on n'a pas agi avec tact dans les essais qui ont été faits pour rendre populaire une innovation quelconque.

Dans ce but, voici certaines règles que devront observer tous ceux qui désireront faire quelques innovations, réussir dans leurs idées de progrès, et faire disparaître les répugnances que l'on éprouve pour les nouveautés :

Un homme répugne à se servir d'un instrument nouveau, parce qu'il se croit inhabile à le faire fonctionner d'une manière convenable. Faisons disparaître cette inhabileté, et la répugnance s'en ira avec elle. Pour cela, la première chose à faire, c'est de ne pas paraître trop certain du succès, et ne pas louer d'avance l'innovation. Si c'est un instrument nouveau, on peut dire qu'il fait bien ailleurs et qu'on désire l'essayer dans ce nouvel endroit; si c'est un procédé de culture nouveau, on peut dire qu'il a eu un grand succès dans les mêmes circonstances où l'on se trouve et que l'on veut voir s'il y aura moyen d'en tirer un parti avantageux.

Sans doute que dans ce cas, les mauvaises prédictions arriveront en foule. Mais ce ne sera qu'un essai et n'aura pas une grande conséquence si l'on n'obtient pas absolument le but qu'on désire atteindre; au contraire, si l'essai réussit, tout le monde reconnaîtra son mérite. C'est là le meilleur moyen d'empêcher les gens de condamner les améliorations avant même qu'elles aient été essayées; c'est au même temps le moyen de réussir dans les idées de progrès. Mais il faut que le maître lui-même soit persévérant. S'il se laisse arrêter par les prédictions de gens ennemis du progrès, ce serait une absurdité; et jamais, avec la meilleure volonté du monde il ne pourra réussir à entrer dans la voie des améliorations. C'est avec de jeunes engagés intelligents, qui n'ont pas encore de mauvais plis, qui ne sont pas ancrés à la routine, qu'on réussit le mieux; ceux surtout qui ont voyagé un peu, parce que les voyages en agrandissant le cercle de leur connaissance pratique, leur ont fait reconnaître l'utilité des améliorations en agriculture. Le cultivateur qui n'est pas praticien, devra s'entourer de cette catégorie d'engagés; sans cela, il ne réussira pas dans ses améliorations, ou du moins il réussira difficilement. Mais si le cultivateur est habile praticien, s'il a une certaine connaissance de la mécanique, il fera lui-même les essais et pourra être sûr d'avance que sa cause sera gagnée. Il en est de même pour tous les procédés de culture que l'on désire introduire une première fois sur la ferme, comme, par exemple, l'introduction de quelques plantes nouvelles. Le maître qui fera lui-même les premiers essais, sera sûr de n'avoir pas négligé les opérations qui devront assurer le succès; au lieu que s'il les confiait à un engagé inexpérimenté ou insouciant, il pourrait ne pas réussir et ne saurait pas à quoi attribuer son insuccès. Le maître doit présider à tous les travaux sur sa ferme s'il tient à réussir dans sa culture.

Dans toute culture, les instruments d'agriculture forment une partie importante de l'exploitation. On dépense des sommes assez considérables pour se pour-

voir d'instruments, et ces instruments s'usent par l'emploi qu'on en fait; mais ils s'usent encore plus vite par le peu de soins qu'on en prend. L'ordre et l'économie valent que ces instruments soient conservés avec soin. D'abord ils ne doivent jamais rester exposés aux intempéries des saisons. Du moment qu'un instrument, un outil, même une voiture, ne sont plus utilisés, ils doivent être mis immédiatement à l'abri, dans un local spécial, à l'épreuve du soleil et de la pluie.

Nous ne pouvons trop appuyer sur la nécessité de mettre à l'abri tous les instruments dont on se sert sur une ferme, quels qu'ils soient, jusqu'à la bêche ou le râteau, car en les rentrant le soir pour les mettre dans une place qui leur est destinée, on sera sûr de les y trouver le lendemain. Il y a bien quelques exceptions, mais si l'on voyage en chemin de fer, et qu'il nous arrive de jeter un regard dans le voisinage d'une grange ou d'une étable, on ne manquera pas d'y voir, étendus ça et là, des instruments de toutes sortes, même très coûteux; en hiver, il n'est pas rare d'y voir des voitures d'été, des charrettes à foin, des tombereaux, en partie couverts par la neige. Cet état de choses n'est assurément pas profitable aux cultivateurs, bien qu'il fasse l'affaire des charrons et des fabricants d'instruments d'agriculture.

En supposant que par cette négligence chaque propriétaire d'une ferme dans la Province de Québec perdît cinq piastres par année, due au détérioration occasionnée par l'exposition des instruments d'agriculture et des voitures aux intempéries, soit par l'eau, la neige, etc., on ferait une perte annuelle de pas moins de \$545,000, et \$5 par chaque propriétaire de terre est le plus petit chiffre que nous puissions prendre.

Un statisticien des Etats-Unis a calculé que dans l'Etat seul du Kansas, il y avait une perte annuelle de \$5,000,000, par le manque de soins apportés aux instruments d'agriculture après que le temps de s'en servir est passé. Ce calcul a été fait que dans le cas où il y aurait 100,000 cultivateurs négligents, ayant chacun des instruments et des voitures de la valeur de \$500, et que la perte causée à leurs voitures et à leurs instruments n'aurait été que de dix par cent. Il est probable que la perte est à peu près le double de celle supposée, parce qu'à l'égard de nombre d'instruments on a pu subir une perte de vingt par cent et plus par leur détérioration.

La seule excuse que l'on donne généralement à l'égard de cette perte, c'est que l'on n'a pas les moyens de construire une bâtisse spéciale pour mettre à l'abri instruments d'agriculture et voitures. Si l'on se donnait la peine de songer à la perte que l'on subit annuellement par cette fausse économie, il n'y aurait pas de ferme où il n'y eût une semblable bâtisse.

Quelquefois l'on dit que c'est se donner trop de trouble que d'avoir à mettre à l'abri les instruments d'agriculture et les voitures dès que le temps de s'en servir est passé. Mais qui contestera que l'on peut faire de l'argent sur une ferme, sans aucun trouble, et qu'il n'y aurait pas autant de profit à bien avoir soin de nos instruments d'agriculture que de se livrer à toutes autres occupations qui donnent beaucoup plus de trouble et de fatigue.

Après s'être servi d'une faucheuse ou d'une moissonneuse, à la fin de la journée, il n'est pas plus

difficile de mettre les instruments à l'abri, quo de les laisser exposés à la pluie, dans le voisinage de la grange ou de la maison. Si ces instruments sont mis à couvert ils conserveront une meilleure apparence et ils vaudront autant après trois années d'usage qu'après un an s'ils sont constamment exposés aux intempéries des saisons. Si ces instruments sont exposés au dehors tout le temps de la moisson, ils éprouveront autant de dommages et même davantage que si on les mettait à l'abri immédiatement après le temps des moissons.

Un outil qui est nettoyé et mis à couvert aussitôt qu'on a fini de s'en servir, est toujours net et clair; c'est alors un véritable plaisir de s'en servir, car personne n'aime à se servir d'un outil rouillé ou incapable de résister au travail que l'on doit entreprendre. On ne doit pas supposer que le cultivateur qui laisse ses instruments d'agriculture et ses voitures sous la neige, pendant tout l'hiver soit dans le même cas que le cultivateur soigneux qui aime à voir reluire ses instruments d'agriculture et qui tient à ce que tout soit à sa place sur sa ferme. Le cultivateur négligeant essaiera de justifier sa manière d'agir en nous disant qu'il n'est pas assez riche pour faire construire une bâtisse spéciale pour y mettre ses instruments d'agriculture ou ses voitures à l'abri de la pluie et de la neige.

Que l'on demande à ce même cultivateur de souscrire à un journal d'agriculture, à la *Gazette des Campagnes* par exemple, qui ne coûte qu'une piastre par année et il vous répondra, avec son éternel refrain: "Je n'ai pas le moyen de dépenser une piastre pour recevoir un journal d'agriculture." Cependant, jetez un regard autour des bâtisses de ce cultivateur, et vous y verrez traîner des instruments d'agriculture et quelques voitures que neufs il n'achèterait pas pour \$600, quoiqu'il puisse trouver suffisamment de place dans sa grange pour les mettre à l'abri.

Voilà comment calcule un cultivateur qui se croit suffisamment expérimenté pour n'avoir pas besoin des conseils dont il pourrait s'entourer chaque semaine par la lecture d'un journal d'agriculture. La perte qu'il éprouve dans l'espace de quinze jours, ou même d'une semaine, en laissant ses instruments d'agriculture ou ses voitures exposés au mauvais temps, serait plus que suffisante pour payer l'abonnement d'un an à un journal d'agriculture.

Tandis que nous sommes à parler d'instruments d'agriculture, nous croyons nécessaire de dire ici, que l'on ne devrait pas méquiner sur le prix d'achat d'un instrument qu'on juge nécessaire de se procurer; on doit viser plutôt à la bonne qualité qu'au bon marché, car un instrument qui serait de courte durée est toujours payé trop cher. Pour l'achat d'instruments, il faut toujours s'adresser à des personnes dignes de confiance et de préférence à des manufacturiers Canadiens, qui eux ont intérêt à ne pas nous tromper, s'ils veulent se créer une bonne réputation quant au genre d'instruments qu'ils fabriquent.

Nous invitons les cultivateurs de se défier des agents qui parcourent les campagnes pour la vente d'instruments d'agriculture, et qui les offrent à des prix moindres que ceux demandés pour de semblables instruments en vente chez des agents locaux, établis dans plusieurs campagnes pour la vente d'instruments d'a-

griculture. Ces prix réduits sont quelquefois des appas présentés pour abuser de la confiance et de la trop grande crédulité de certains cultivateurs. Parfois ces agents voyageurs ne représentent pas même une maison manufacturière, mais sont plutôt des chevaliers d'industrie qui réussissent à faire consentir des billets promissoires pour la valeur d'instruments que l'acheteur ne recevra jamais. Celui qui aura consenti à donner un billet promissoire avant que d'avoir reçu son instrument, sera requis de payer, non par l'agent avec qui il aura eu affaire, mais par des courtiers de banques qui auront escompté son billet. On ne peut être trop prudent à cet égard, car ce genre d'industrie se pratique sur une grande échelle, ici comme aux États Unis. On devrait se faire une règle de ne signer aucun billet promissoire, ou n'importe quel engagement avec des personnes qui nous sont entièrement inconnues.

Avantages des beurrieres.

Malgré ce qui a été dit on écrit sur les avantages des beurrieres, bien peu de cultivateurs songent à en favoriser l'établissement. Cependant la difficulté de se procurer la main-d'œuvre et les exigences des marchés quant à la bonne qualité du beurre, en feront une nécessité avant qu'il soit longtemps. A l'heure qu'il est on est à même d'apprécier les avantages de l'établissement des fromageries, dans nos campagnes. Un peu de calcul, nous convaincra des avantages que nous pourrions également retirer par l'établissement de bourrieres.

Supposons qu'il y ait dans une localité quarante cultivateurs ayant chacun à administrer leur propre laiterie. Le capital à employer pour l'achat d'ustensiles dès le début, pour suffire aux besoins de ces laiteries, doit être considérable. Dans chacune de ces laiteries, il faut y consacrer le temps d'une personne pendant deux ou trois heures, chaque jour; sans compter que chaque semaine, pour le moins, chacun des propriétaires de ces laiteries perd une demi-journée pour aller porter le beurre chez le marchand ou le vendre sur les marchés. De plus, le beurre provenant de ces quarante laiteries différentes doit nécessairement varier par sa qualité et sa couleur; il doit être plus ou moins bon, suivant le soin qu'on aura pris à le fabriquer.

Tandis que le beurre fabriqué dans une beurrierie sera nécessairement de bonne qualité. En supposant que chacun de ces quarante cultivateurs ait quinze vaches, un surintendant de la beurrierie et trois ouvriers suffiraient pour fabriquer le beurre provenant de ces quarante laiteries. Les dépenses à faire pour l'outillage de cette beurrierie seraient de moitié moindres que ce qu'il faudrait pour quarante laiteries. Le beurre serait de qualité uniforme et commanderait un meilleur prix sur les marchés. Ainsi chaque cultivateur y gagnerait sur la vente de son beurre; il y aurait dans sa maison économie de temps, et il n'aurait plus à subir des pertes inévitables dans les laiteries, quand on fabrique le beurre, surtout pendant les grandes chaleurs de l'été où il est difficile de tenir une laiterie à la température voulue et de conserver convenablement la crème jusqu'à ce que le temps de faire le beurre soit arrivé.

Le lavage du beurre.

Le beurre qui a été très bien lavé avec de l'eau pure et froide jusqu'à ce que le lait de beurre en ait été retiré exige moins de travail qu'en ne lavant pas le beurre. Le beurre lavé avec de l'eau froide n'a pas l'apparence huileuse qu'il reçoit par un travail trop long avec les mains pour faire sortir le petit lait du beurre. Il faudra moins de sel pour le conserver et sera d'une qualité supérieure. Il faudra avoir soin de ne se servir pour le lavage du beurre que de l'eau froide et à une température de 48 degrés. Il serait même plus avantageux de se servir d'une eau glacée.

Papillons blancs qui ravagent les choux.

Un abonné nous écrit :

" Pour détruire les larves qui rongent les feuilles de choux quelques personnes saupoudrent avec du poivre rouge les feuilles de choux, connaissez vous un meilleur moyen de détruire ces larves, et si le poivre rouge n'est pas dommageable aux choux ? "

Nous n'avons jamais vu personne faire usage de poivre rouge pour la destruction des larves du papillon blanc. Nous indiquerons ici quelques moyens pour les détruire et qui ont parfaitement réussi.

L'application du Vert de Paris ou de poudre d'holébore blanc peut être dangereuse, on en faisant une mauvaise application ; il est mieux, par conséquent, de ne pas adopter ce moyen de destruction, si on ne peut surveiller soi-même l'opération.

L'usage de l'eau chaude n'est pas sans efficacité, mais on court le risque de faire jaunir les feuilles de choux ; il faut dans ce cas que l'eau ne soit pas trop chaude.

Un moyen avantageux, quoiqu'il ne soit pas entièrement efficace dans tous les cas, serait de mêler trois livres de savon et d'huile de charbon, $1\frac{1}{2}$ livre de chaque, à trois gallons d'eau, et d'arroser les choux avec ce mélange. Comme parfois les choux contiennent un grand nombre de feuilles dans lesquelles les larves se trouvent renfermées, il est nécessaire d'arroser de temps à autre pour réussir à détruire toutes les larves. Mais chaque fois que ce mélange les atteint on peut être sûr de les détruire.

Emploi de l'alun pour la destruction des mouches à patates et des larves qui rongent les choux.

Comme il est dangereux de faire usage du Vert de Paris pour la destruction des larves qui attaquent les plantes, à moins d'une grande précaution, on peut y substituer avantageusement l'emploi de l'alun.

Dissolvez quatre onces d'alun dans deux gallons d'eau froide, et avec un balai arrosez les tiges des patates, et avec une minutieuse attention, vous vous apercevrez qu'après cinq à six jours les larves seront mortes sur le terrain, même par un seul arrosage.

Avec la même proportion d'alun et d'eau, et en arrosant de la même manière que pour les larves de mouches à patates, on peut également détruire les larves qui dévorent les choux. Une personne qui a fait cette expérience nous informe qu'après une seule application de ce mélange, les papillons blancs qui déposent leurs œufs sur le revers des feuilles de choux,

ne causent à ces derniers aucun dommage, à ce point que lorsqu'on coupe les choux à l'automne on n'y voit pas une seule larve.

Les choux attaqués de la " patate. "

Un abonné nous demande de lui indiquer le moyen de prévenir ses choux contre la maladie appelée vulgairement " la patate. "

Cette maladie que l'on nomme " la patate, " signifie, nous dit M. l'abbé Provancher, " que la racine a pris un volume inaccoutumé, qu'elle s'est tuméfiée et devenue comme tuberculeuse ; et de ce moment la plante est perdue, les feuilles commencent à se crispier et ne forment pas de tête. Cette maladie est due à un insecte. C'est un petit charançon qui pique la racine pour y déposer ses œufs, ce qui donne lieu, par une déviation de la sève, à ces galles que l'on aperçoit à la racine des choux. Cet insecte se montre surtout dans les terres bien meubles. "

Cette maladie est très commune et les choux, à quelque variété qu'ils appartiennent, sont tous sujets à en être atteints. Cette maladie attaquera les choux à toutes les phases de leur végétation, en autant que l'insecte dont nous venons de parler séjournera dans le sol où il trouve sa subsistance. Le siège de la maladie se trouve toujours dans la racine du chou, et les racines en sont plus ou moins affectées. Lorsque l'excroissance commence à se faire sentir, elle est blanche, de blanche elle devient gris foncé, puis spongieuse, molle et répand alors une mauvaise odeur. Cet insecte se trouve en nombre considérable sur les choux, lors de leur floraison, pour y déposer ses œufs, et après l'éclosion s'enfonce dans la terre pour y causer les dégâts que nous connaissons.

Les choux ont aussi à lutter contre les attaques d'un champignon qui s'attache aux petites racines des choux et arrête leur puissance végétative.

Quant à pouvoir contrôler les effets de ces maladies quand les choux en sont attaqués, c'est une impossibilité. On peut tout au moins les prévenir en prenant les précautions suivantes :

1o. Ne jamais planter de choux dans un même terrain, à moins d'une interruption de pas moins de trois années, si les choux qu'on y a récoltés ont été atteints par ces maladies.

2o. Lorsque vous prenez vos plants de la couche chaude, pour les transplanter dans votre jardin potager, examinez bien si les tiges ne présentent pas quelque bouffissure, et jetez au feu ces derniers plants.

3o. Dans le cours de l'été, arrachez tous les plants de chou qui ont une apparence souffreteuse, qui sont languissants dans leur végétation, et prenez soin de les brûler ou de les ébouillanter.

4o. Quand vous faites la récolte de vos choux, enlevez les choux pour qu'il ne reste rien de leurs racines dans la terre ; ne les jetez pas sur votre compost et ne les laissez pas séjourner sur le terrain tout l'hiver. Car par ce manque de précaution, vous multiplieriez davantage ces maladies, combien même vous feriez la culture de vos choux dans un autre champ ; car vous courez le risque de transporter ailleurs le germe de ces maladies. Ne faites pas usage de compost sur lequel vous aurez déposé les racines de ces choux, de même que leurs feuilles.

50. Ne plantez pas de choux dans un même terrain pendant deux années consécutives, ou dans un terrain où vous auriez cultivé l'année précédente des navets ou des betteraves.

60. Pour chasser les insectes qui déposent le germe de ces maladies que vous voulez prévenir, répandez une dose de chaux, de plâtre ou de suie, le printemps, sur le terrain que vous destinez à recevoir la semence de choux. Ce moyen détruira une quantité d'insectes qui viendront déposer leurs œufs sur les jeunes plants. La chaux, le plâtre ou la suie ne fera aucun dommage aux plants; au contraire, par cette addition, les plants croîtront avec plus de vigueur.

Partout où l'on a essayé de ces moyens, on n'a eu qu'à s'en féliciter, car les choux n'ont pas souffert de ces maladies. Ces précautions n'exigent pas beaucoup de travail, seulement que des mesures de précautions qu'il faut cependant suivre à la lettre. Nous vous conseillons de les mettre en pratique. Si vous réussissez à prévenir ces maladies en mettant en pratique les moyens préventifs que nous venons de vous indiquer, vous rendriez un grand service en nous faisant part de vos expériences à ce sujet. Dans ce cas, nous nous ferions un devoir de publier dans la *Gazette des Campagnes* le rapport que vous nous feriez parvenir, et par là vous rendriez un immense service aux cultivateurs qui, comme vous, désirent se livrer à la culture des choux. Entre cultivateurs il ne faut pas être égoïste, et l'on doit se faire un devoir de s'instruire mutuellement par les expériences des uns et des autres. La science agricole ne doit avoir de secrets pour personne, quand il s'agit de faire prospérer davantage l'agriculture. La *Gazette des Campagnes* n'existe que dans le but d'être utile aux cultivateurs, et les cultivateurs doivent nous aider à remplir dignement cette mission, en nous faisant part des résultats obtenus par leurs essais et leurs expériences.

Emploi du bran de scie pour la culture.

Il y a quelques années un résident d'une certaine ville, achetait non loin de cette ville une terre complètement épuisée, et dans le but de l'améliorer il acheta une quantité de potasse avec l'intention de la mêler avec du bran de scie qu'il s'était procuré à un moulin à scie qui se trouvait dans le voisinage de sa ferme. Cette manière d'agir du nouveau cultivateur étonnait ses voisins qui ne pouvaient soupçonner quel usage il pourrait faire de ce bran de scie. Le printemps suivant ils furent très surpris de le voir faire usage de ce bran de scie pour la plantation de ses patates, ne sachant pas qu'il utilisait à la fois sa potasse. On ne manqua pas de rire de lui et de lui reprocher de faire de la culture telle qu'enseignée dans les livres et les journaux d'agriculture qu'il se faisait un devoir de recevoir. Mais la farce changea quand à l'automne on constata que c'était lui qui avait obtenu la récolte la plus considérable en patates dans sa localité.

Ce nouveau cultivateur ayant prêché d'exemple ses voisins s'empressèrent à leur tour, l'hiver suivant, d'acheter tout le bran de scie qu'ils purent se procurer; à ce point que le nouveau cultivateur ne put s'en procurer pour son propre usage, et sans rien dire ce dernier eut recours au fumier pour engraisser ses champs.

Ses voisins utilisèrent le bran de scie, sans addition de potasse. Et la conséquence a été telle que l'avait prévue le nouveau cultivateur: il eut une excellente récolte en patates, tandis que ses voisins firent un fiasco complet. Ce fut à son tour à rire de ses voisins. Cependant dans le but de leur être utile il leur confia le secret qui lui avait valu une abondante récolte, et il les engagea à ne pas mépriser l'enseignement théorique sur l'agriculture.

Bibliographies.

Petite Faune entomologique du Canada, et particulièrement de la Province de Québec, comprenant les Hyménoptères, par M. l'abbé L. Provancher, Docteur des-Sciences, Officier d'Académie, Membre de plusieurs Sociétés savantes, rédacteur du *Naturaliste Canadien*. Prix du volume, \$2.

Nous accusons, avec reconnaissance, réception de ce magnifique volume, contenant 832 pages, uniquement consacré à l'étude des Hyménoptères, faisant suite à un volume déjà publié par M. l'abbé Provancher, sur les insectes Coléoptères. On ne pourrait se faire une idée de la somme de travail qu'a dû mettre M. Provancher dans la classification de ces insectes, si l'on considère que l'ordre des Coléoptères seulement renferme plus de cinquante mille espèces. Nous n'entreprendrons pas d'apprécier ce volume à son véritable mérite, car nos connaissances sur l'entomologie sont à peu près nulles.

Nous dirons seulement que l'étude de cette science est infiniment utile et qu'il importe que nous encourageons, par tous les moyens possibles, ceux qui se sentent le courage et le dévouement de poursuivre une étude qui demande beaucoup de travail et de constantes recherches. Car pour celui qui se livre à cette étude, il verra tous les jours des insectes nouveaux dont il aura jusque là soupçonné l'existence: il lui arrivera aussi d'en rencontrer d'autres infiniment rares, ne causant aucun dommage et qui apparaîtront tout-à-coup dans certaines localités, sous l'influence de causes inconnues et occasionneront des dégâts considérables, comme la chose vient d'avoir lieu à l'égard d'insectes qui ont choisi de préférence pour opérer leurs ravages les épinettes rouges qui sont couverts de milliers de chenilles s'attaquant à l'écorce comme aux feuilles de ces arbres.

À côté du mal, la nature a souvent mis le remède. S'il est des animaux nuisibles, il en est d'autres qui les détruisent et qui par là nous sont éminemment utiles. Ce sont pour nous de puissants auxiliaires dont les services sont souvent trop méconnus, et qui sont traités en ennemis, tandis qu'on devrait, au contraire, favoriser leur multiplication. Beaucoup d'insectes sont dans ce cas, et nous ne saurions trop apprécier les études de ceux qui nous permettent d'atteindre ce but, en nous faisant part de leurs recherches et de leur expérience. C'est ce que le Gouvernement de Québec a sans doute compris en s'assurant les services de M. l'abbé Provancher, un département de l'agriculture.

Le Chansonnier des Familles, 1 vol. in-18, prix 30c. Montréal: J. B. Rolland et Fils, libraires-éditeurs, 12 et 14 rue St-Vincent.

Nous ne doutons pas que nos lecteurs accueilleront avec plaisir ce nouveau *Chansonnier des Familles* qui contient d'abord les anciens chants canadiens que nos pères chantaient si bien dans les réunions de famille du bon vieux temps et de plus, un joli choix de romances, chansons comiques, etc.

Ce volume contient plus de deux cents chansons, dont une dizaine sont accompagnées de la musique.

Choses et autres.

Loterie de la Louisiane.—Nous lisons dans le *Quotidien*: "Les Canadiens qui envoient de temps à autre de l'argent à la Loterie de la Louisiane sont invités à prendre note de ceci: "Les dépêches de Washington rapportent que le maître général des postes des Etats-Unis a donné instruction aux maîtres de postes de la Nouvelle-Orléans de ne pas remettre les mandats d'argent ou lettres enregistrées adressés aux agents de la loterie de la Louisiane." Le Gouvernement Américain s'est aperçu qu'on exploitait le public depuis assez longtemps avec cette loterie.

Maintes fois nous avons eu occasion de lire, dans quelques journaux publiés en langue française dans la Province de Québec, des réclames en faveur de cette loterie, donnant une longue liste des heureux gagnants; on allait même jusqu'à indiquer le lieu de résidence de ceux qui se trouvaient presque millionnaires par un bon billet qu'ils avaient obtenu. Nous avons cru que ces journalistes ne donnaient ces renseignements qu'après avoir été bien renseignés quant à la véracité de ces réclames. Ce que publie le *Quotidien*, nous fait voir qu'il n'en était pas ainsi, et que pour la valeur de \$5 à \$6, comme prix de la réclame, ils trompaient gravement leurs lecteurs. Espérons qu'à l'avenir ces confrères se tiendront sur la réserve quant aux annonces qu'ils reçoivent des Etats-Unis. Pour notre part, nous ne nous donnons pas même la peine de lire ces annonces qui souvent on nous demande de publier, dans la *Gazette des Campagnes*, faut nous craignons d'être trompé, et par conséquent de tromper nos lecteurs.

Conseils aux cultivateurs.—Il serait prudent, pendant les fortes chaleurs de l'été, de mélanger du grain d'avoine à l'eau qu'on doit boire.

— Les autorités médicales sont d'avis que le lait de beurre mêlé à de l'eau possède des propriétés médicales avantageuses surtout pendant les fortes chaleurs.

— Ne laissez pas de terrains inoccupés si vous ne voulez pas les voir envahis par les mauvaises herbes. Lorsqu'une récolte hâtive est enlevée, remplacez-la par d'autres produits qui devront prendre le dessus sur les mauvaises herbes. Le sarrasin et les pois peuvent avantageusement remplir ce but, et à l'autonne vous pourriez enfoncer ces plantes dans le sol par un labour: ce qui engraissera davantage votre terre.

— Le trèfle et le mil possèdent leur meilleur qualité nutritive lorsqu'ils sont entièrement en fleurs. La chose se comprend facilement, puisqu'après la fleur vient la graine, et par cela toute la force de la plante se concentre sur la graine.

— La docilité des vaches est une qualité indispensable dans un troupeau. Un cultivateur qui est toujours dans la crainte de voir son lait renversé par les vaches, lors du trayage, est assurément un homme malheureux. Mais si ce cultivateur a été l'éleveur d'une vache qui a un semblable défaut, il n'a qu'à s'en prendre à lui-même, car il n'a pas été assez soigneux dès le bas-âge de cet animal pour lui inculquer des habitudes de docilité.

— M. Achille Bourget, du village St Joseph de Lévis, a exhibé des fraises de jardins, de six pouces de circonférence qu'il a cueillies dans son jardin. Les plants de ces fraises viennent de chez M. Auguste Dupuis, pépiniériste du Village des Anilans, comté de l'Islet. Chaque année M. Dupuis augmente considérablement ce genre d'exploitation. C'est ainsi que dans une seule journée, le 26 mai dernier, il nous informait avoir planté: 500 érables à Giguère, 200 maronniers, 200 American Chesnut, 300 Hickay, 225 ormes, 200 chênes blancs, 300 pieds rhubarba. Il devait planter la semaine suivante: 1000 érables à Giguère, 1500 gadelliers, framboisiers et ronces de variétés étrangères de choix et importés, sans compter quelques milliers de fraisiers Sharpless.

Nous avons pu admirer dans le jardin de l'Hon. Elisée Dionne, dimanche dernier, une plantation assez considérable de fraisiers Sharpless, provenant de la pépinière de M. Dupuis; nous y avons vu et goûté quantité de fraises de cette variété, mesurant de cinq à six pouces de circonférence. L'Hon. M. Dionne a fait de grands éloges d'une autre variété de fraises, les *Wilson*, et qu'il apprécie beaucoup par leur bon goût, la grande rusticité des plants. Les jeunes arbres que M. Dionne a fait planter en grand nombre dans son manoir sont d'une grande beauté par leur luxuriante végétation.

M. l'abbé J. Provancher nommé à un emploi au Département de l'Agriculture de Québec.—Ceux qui s'occupent d'entomologie ont sans doute regretté la suspension du *Naturaliste Canadien* publié par M. l'abbé Provancher. En effet, on ne peut contester que ce journal facilitait grandement les recherches de ceux qui s'occupent de cette science qui n'est pas sans utilité pour l'agriculture. Les études sur la flore de notre Province, que M. l'abbé Provancher poursuivait avec la plus grande persévérance, et dont son journal avait toujours la primeur, ont rendu d'immenses services à l'agriculture. Pour notre part nous avons souvent glané dans les nombreux volumes du *Naturaliste Canadien*. Il y avait bien quelques pages d'amères reproches à notre adresse; mais elles étaient là pour nous rappeler qu'il n'est pas donné à tout le monde de posséder la véritable science

entomologique et que parfois on peut différer d'opinion. Ainsi, pour exemple, M. l'abbé Provancher nous reprochait d'avoir dit que le *hanneton* n'existait pas dans notre pays; et hier, nous lisions dans le *Journal d'Agriculture illustré*, numéro du mois de juin, que le 25 mai, au moment où M. Barnard, directeur de la ferme provinciale de Rougemont, entretenait ses élèves sur différents sujets agricoles, un *hanneton* tomba sur sa table: ce qui donna à M. Barnard l'occasion d'indiquer à ses élèves le moyen de détruire ces insectes. Il y a donc des *hannetons* à Rougemont?

Ces contradictions prouvent que nous avons besoin que la science entomologique soit de plus en plus étudiée et approfondie. Nous sommes heureux d'apprendre que M. l'abbé Provancher devra poursuivre ses études sur un nouveau terrain, et que par là, un plus grand nombre de personnes seront à même de profiter de son travail sur une science qui n'est pas sans utilité.

Le *Nouveliste* nous apprend que le Gouvernement de Québec doit prochainement attacher M. l'abbé Provancher au Département de l'Agriculture de Québec, pour former un musée de toutes les productions naturelles de notre Province, et continuer ses intéressantes et utiles études, dont les résultats seront publiés, chaque année, dans un rapport adressé au Ministre de l'Agriculture, comme on le pratique aux Etats-Unis.

RECETTES

Moyen de s'assurer si un cheval est atteint de la morve.

M. A. A. Antrim, médecin vétérinaire, informe qu'un bon moyen de s'assurer si un cheval est atteint de la morve, c'est de prendre un seau d'eau claire, dont le fond ne soit pas peinturé, et d'y laisser s'écouler les mucosités qui sortent du nez du cheval que l'on croit atteint de morve. Si la matière pénétré au fond du seau, le cheval doit être tué immédiatement. A l'égard de toutes autres maladies qui occasionnent un écoulement du nez au cheval, les mucosités se mêlent à l'eau, au lieu de pénétrer au fond du seau.

Moyen de prévenir la pépie chez les poullets

Un écrivain d'un journal d'agriculture Anglais recommande l'usage de l'eau bouillie afin de prévenir la pépie chez les poullets. Les jeunes poullets doivent être enfermés dans un petit enclos, jusqu'à l'âge de six semaines, et on doit leur donner à boire que de l'eau qu'on aura préalablement fait bouillir. Nécessairement l'eau devra être refroidie avant de la donner aux poullets.

ENGRAIS ARTIFICIEL.

Le département de l'Agriculture et des Travaux Publics offre en vente une certaine quantité de goudron biphosphaté, à raison de douze piastres la tonne, (c'est moins que la moitié du prix coûtant) et deux piastres le quart, livrés au quai ou à la gare du chemin de fer du Nord, à Québec.

On ne vendra pas moins d'un quart à la fois.

Par ordre,

ERNEST GAUNON,
Secrétaire.

Québec, 19 avril 1883.

DEMANDE D'EMPLOI COMME INSTITUTRICE

[] NE jeune fille ayant obtenu son diplôme pour Geolo-mo-dèle, prendrait un engagement pour tenir une école modèle dans un arrondissement scolaire ou pour enseigner le français dans une famille.

S'adresser au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, à Ste-Anne de la Pointe.

10 mai 1883.